




Étangs de Papetaud

4 A la RD142, prendre légèrement à droite dans la rue des Sittelles. Traverser la rue de Payaux et prendre en face l'allée de Payaux. Tourner à gauche dans le hameau, longer les granges et prendre le chemin à droite. Prendre à nouveau à gauche devant des granges puis à droite. Au croisement, tourner à droite et descendre le long de plusieurs étangs. Traverser le pont sur la Cane et remonter jusqu'à la route de Payaux.

Variante du sentier de la mariée : traverser Payaux et continuer tout droit en suivant le sentier étroit qui descend à travers bois. Rejoindre à droite le sentier principal puis rejoindre la route. Reprendre le descriptif au point 5.

 *Le sentier de la mariée* : avant la construction de la route de Payaux, on raconte que c'est par ce sentier que, depuis le village, les cortèges rejoignaient l'église du bourg pour les cérémonies religieuses. Admirer le point de vue sur le vieux bourg de Rilhac et les immeubles de Limoges-Beaubreuil.

5 Retrouver le bourg en tournant à gauche rue de Payaux, puis à droite rue Henri Granger, qui part devant l'église. Au carrefour, rejoindre en face la rue Jean Jaurès et poursuivre jusqu'au rond-point. Tourner à droite rue du Peyrou pour regagner la place de la mairie.

L'église : le 12 juillet 1812, l'église de Rilhac, ainsi que le cimetière, furent vendus aux enchères pour 1200 francs puis démolie vers 1832. De l'ancien édifice, il reste le mur nord sur lequel est appuyée la maison qui fut prévôté, puis successivement, maison privée, presbytère, poste et de nouveau maison privée. L'église actuelle, comme l'ancienne, dédiée à Saint-Jean-Baptiste, fut construite en 1866. (Source Commune)

C'est au début de l'ère chrétienne qu'un certain Rialus (du gaulois rialos : aimable) ou Rellicum (du gallo-romain regulus : petit roi) aurait donné son nom à Rilhac. Vers 1690, Rilhac devient une prévôté-cure du Rilhac-près-Beaume, diocèse de Limoges, rattachée à l'archiprêtre de Rancon et prend alors le nom de Rilhac-Rancon et devient commune en 1790. Le premier maire, Jean Chabrol, est meunier au moulin de la Cane qui devient la première mairie de Rilhac. Entre 1800 et 1815, Rilhac est rattaché à Beaune. Ce n'est qu'en 1815 que Rilhac se sépare de Beaune et sera définitivement une commune autonome.

(Sources Commune et Wikipédia)

En chemin :

- Le vieux bourg de Rilhac-Rancon ;
- Le bocage limousin ;
- Le moulin Chabrou, les villages de Lalleüe, de Payaux ;
- les ruisseaux, les étangs.

Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles

à l'Office de Tourisme de Limoges

Contact : 05 55 34 46 87

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



RILHAC-RANCON

Sentier du moulin Chabrou

2 h 15 - 8,5 km

Variante : 1 h 30 - 6,2 km

Credit photos : Commune de Rilhac-Rancon



LIMOGES AGGLOMERATION

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Mobilier du sentier découverte des étangs de Papetaud

Sentier de découverte nature des étangs de Papetaud.

Un partenariat avec le service des Espaces Naturels de Limoges Métropole a permis de réaliser des inventaires sur la biodiversité du site. Ainsi, plus de 200 espèces de plantes ont été recensées dont certaines assez rares. De même, la présence de nombreuses espèces animales a été constatée. Des panneaux pédagogiques permettent d'en apprendre plus sur les différents groupes faunistiques.

Info pratique

Accès : à 15 min de Limoges. Emprunter l'A20 en direction de Paris. Suivre la sortie n°28 pour Rilhac-Rancon en empruntant la RD914.

Départ : place de la mairie.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 15	8,5 km	jaune	moyen	+ 120 m

Les pratiques possibles

- Marche
- Accueil
- Vélo

Continuité d'itinéraire (double ligne jaune)

Mauvaise direction (X jaune)

Changement de direction (flèche jaune)

Itinéraire

1 De la place de la mairie, prendre la rue du Peyrou en laissant la salle «espace Mazelle» sur la gauche. Prendre en face le chemin de Bellevue. À 100m, à la fourche, rester à droite puis continuer sur le chemin de terre. Tourner à gauche à angle droit et entrer dans la forêt. Passer près de vieux châtaigniers, sur la gauche. Suivre la descente, avec ses lacets doux. Négliger une sente, sur la gauche et admirer, en face, le moulin Chabrou.

Le moulin Chabrou existait en 1223 sur la terre de « la chabra » (chèvres) au bord du ruisseau appelé « chiera » (la Canne). Il fut ensuite acheté en 1726 par Léonard Chabrol le jeune et resta dans sa famille jusqu'en 1850. Chabrou pourrait donc aussi provenir de Chabrol et non de « chabra ». A ce jour, la question reste posée.

2 Enjamber le ruisseau "la Canne" en empruntant un petit pont. Remonter légèrement. Après un petit talus et dans une très courte descente, continuer la montée, tout droit, en laissant le sentier qui part vers la droite. Après une dernière courbe vers la droite, sortir du bois et déboucher sur le plateau à l'entrée de Lalleüe. Suivre la route, en face. **Variante :** suivre à droite le sentier, traverser un ruisseau puis remonter à travers bois. Poursuivre sur un large chemin. Au croisement de routes, dans le lotissement les Jeunes Châtains, tourner à droite et arriver à la RD142. Reprendre le descriptif au point 4.

3 Dans le hameau, emprunter la rue à droite qui longe une maison ancienne. Laisser une impasse, à droite et poursuivre sur la piste bordée de chênes. Dans le bois, tourner à droite et emprunter la passerelle entre les étangs de Papetaud puis suivre le sentier à travers bois. Longer des prés après un virage à droite. Continuer tout droit dans la rue des Loriots jusqu'à la RD142.

